

Hubertus Seibert, Werner Bromm, Verena Türck  
(Hg.), *Autorität und Akzeptanz. Das Reich im Europa des  
13. Jahrhunderts*

Ostfildern : Jan Thorbecke Verlag, 2013, 368 p., 49,00 €.

Pierre Monnet

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/ifha/8396>

DOI : 10.4000/ifha.8396

ISSN : 2198-8943

**Éditeur**

IFRA - Institut franco-allemand (sciences historiques et sociales)

**Référence électronique**

Pierre Monnet, « Hubertus Seibert, Werner Bromm, Verena Türck (Hg.), *Autorität und Akzeptanz. Das Reich im Europa des 13. Jahrhunderts* », *Revue de l'IFHA* [En ligne], Date de recension, mis en ligne le 01 février 2016, consulté le 22 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/ifha/8396> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ifha.8396>

---

Ce document a été généré automatiquement le 22 septembre 2020.

©IFHA

---

# Hubertus Seibert, Werner Bromm, Verena Türck (Hg.), *Autorität und Akzeptanz. Das Reich im Europa des 13. Jahrhunderts*

Ostfildern : Jan Thorbecke Verlag, 2013, 368 p., 49,00 €.

Pierre Monnet

---

- 1 Les travaux de Stefan Weinfurter, figure marquante de la médiévistique allemande et professeur à l'université de Heidelberg, ont considérablement changé la vision que l'on pouvait avoir du XIII<sup>e</sup> siècle « germanique » en surmontant la traditionnelle césure de 1250 (mort de Frédéric II) et en bannissant de notre vocabulaire ce que l'on ne saurait désormais plus appeler « le Grand Interrègne » jusqu'en 1273. Cette évolution tient à deux renversements salutaires de paradigmes : le XIII<sup>e</sup> siècle du Saint-Empire, d'une part, n'est pas séparable d'une histoire européenne plus large et ouverte à la comparaison (manière d'en finir avec le sempiternel « Sonderweg » médiéval d'une Allemagne qui entrerait, plus ou moins seule de son espèce, après 1250, dans l'ère d'un État et d'une nation retardés...); les éléments de continuité doivent être, d'autre part, préférés aux facteurs de rupture et il convient dès lors de regarder sur le moyen terme les fils qui relient les Saliens et les Staufens à leurs successeurs (voir ici la contribution de Gerhard Schwedler sur le positionnement de Rodolphe de Habsbourg à partir de 1273 face au passé et à la conception de l'autorité royale des Saliens et des Staufens, p. 237-265). Mais il fallait une porte d'entrée conceptuelle pour le comprendre : ce volume d'hommage à Stefan Weinfurter, rassemblant les contributions de collègues et d'élèves réunis en son honneur à Heidelberg en 2010, choisit de retenir pour ce faire la notion d'autorité dans son sens latin et médiéval du terme (*auctoritas*), flanquée de ses corollaires qui lui donnent son efficace : l'assentiment, l'accord, la persuasion, le consensus, le compromis, l'intériorisation de la contrainte, qui transforment l'obéissance en pouvoir réellement exercé et réellement partagé (*Herrschaft*). Le couple notionnel, placé par l'introduction de Jan Keupp sous le maître-mot de « mise en

ordre », est ici décliné en quatre catégories : l'autorité par la communauté (participation et reconnaissance sont les mots-clés du chapitre), par le processus ou la procédure (formalisation et juridisation), par le savoir (scientifique et universitaire) et enfin par la mise en scène, cette dernière section payant son tribut aux renouvellements récents introduit par la communication symbolique, l'histoire des rituels et des représentations. Pour nouer la gerbe et ouvrir les perspectives au grand large européen, qui sinon serait demeuré le parent pauvre du volume, Bernd Schneidmüller trace en conclusion les horizons d'un siècle impérial pris entre 1215 et Bouvines (promotion du regnum Francorum capétien, mais pas nécessairement abaissement programmé du saint Empire), la Magna carta anglaise, la Reconquista en Espagne, autant de scissions qui font jouer le couple autorité/assentiment sur d'autres modes. Il propose surtout d'en réexaminer les modalités à l'aune de la diversité européenne, et des résistances ou des contre-modèles que la poussée juridique et royale de l'autorité (sans oublier sa variante pontificale comme le rappellent à raison Gerd Althoff, pages 253-265, et Jochen Johrendt, pages 65-89) suscite : communes (principalement dans leur variante contractuelle italienne avec l'article de Stefan Burkhardt, pages 183-201), codifications juridiques (notamment du droit « féodal », mais finalement moins précocement fixé qu'on ne le pense généralement insiste Karl-Heinz Spiess pages 137-147, ce qui ne bride pas pour autant la naissance d'un « ordre du droit » explique Thomas Wetzstein, pages 149-181), canonisation d'un savoir critique (voir la contribution de Martin Kintzinger sur la naissance d'une « société universitaire du savoir » aux pages 203-221), expansion des ordres mendiants (une « autorité en discussion » comme le remarque Giancarlo Andenna, pages 327-341), demande plurielle de partage de l'espace public (et donc de partage de l'autorité dans le cas des princes du Saint-Empire ainsi que le retracent Jörg Pelzer, pages 267-283, et Jürgen Dendorfer, pages 27-41), et cela dans un Occident réduit à lui-même puisque « son » XIII<sup>e</sup> siècle, ne l'oublions pas, est pris dans l'étau de la chute de Jérusalem en 1187 puis celle d'Acre en 1291. Le volume fait donc varier angles d'attaques et échelles, à défaut de balayer l'ensemble des régions car le propos demeure majoritairement centré sur le cas du Saint-Empire, afin de préserver notre vision du XIII<sup>e</sup> siècle d'un grand récit unique.

Vous trouverez la table des matières ici : <http://d-nb.info/1036324680/04>.

---

## INDEX

**Index chronologique** : Moyen Âge

**Thèmes** : Histoire des États et des pouvoirs, Historiographie

## AUTEUR

**PIERRE MONNET**

EHESS, Paris et IFRA-SHS, Frankfurt am Main